

vec quel étalon saillir sa jument ?

Le projet de faire naître un poulain ou une pouliche avec votre jument vous a peut-être déjà effleuré. A qui s'adresser ? Que signifie « étalon admis à la monte publique » ?

Tout étalon n'est pas nécessairement inscrit dans les livres généalogiques d'un stud-book. L'étalon choisi pour une saillie devra, impérativement, et en premier lieu, être titulaire d'un passeport ou pedigree détaillant ses ascendants et émis par le stud-book officiel de sa race. Notons au passage que le croisement d'un Haflinger avec un autre cheval de sang n'est pas souvent très réussi dans l'esthétique et dans le caractère du cheval.

Le pedigree est-il suffisant ? Non.

Chaque année, les stud-books organisent des épreuves afin de sélectionner les étalons qui seront autorisés à saillir. Outre un contrôle sanitaire, ces épreuves de sélection ont pour objectif de préserver un élevage de qualité en évitant la transmission de tares éventuelles. En outre, ces procédures de sélection permettent de répondre aux exigences légales puisque tout détenteur d'un poulain doit pouvoir démontrer que la jument a été saillie par un étalon admis. (articles 11 et 22¹, al. 3 de l'arrêté royal du 10 décembre 1992)

Certains éleveurs de Haflinger ne cernent pas les avantages que peut procurer le fait de faire saillir une jument inscrite au stud-book par un étalon admis à la monte publique. Tentons d'en faire l'inventaire.

En Wallonie, le prix des saillies par un étalon admis à la monte publique varie de 100 € à 250 €, suivant les critères du reproducteur (l'âge, la taille, l'origine, la robe, la qualité de ses produits,...). Les détenteurs d'étalons qui ne sont pas admis, soit parce qu'ils ont été refusés à l'expertise ou qu'ils ne s'y sont pas soumis, demandent, en général des prix équivalents en invoquant que lorsque l'on vend un Haflinger à un marchand, l'on n'obtient pas un prix supérieur s'il a des papiers. Ce cas de figure demeure très marginal car il est, extrêmement, rare qu'un Haflinger, surtout avec des papiers, finissent, précisément, entre les mains d'un marchand.

Le recours à un étalon non admis ne présente donc aucun avantage et est susceptible d'entraîner des sanctions pénales.

Par contre, la saillie par un étalon admis à la monte publique permet d'assurer la tenue de livres généalogiques et dans ce cadre, d'éviter des croisements malheureux ou des risques de consanguinité. En outre, les descendants de parents inscrits au stud-book de la

¹ « article 11 : Sauf dérogation accordée par le Ministre, seul les étalons admis à la reproduction conformément aux dispositions de l'article 10 peuvent saillir des juments appartenant à des tiers. »

article 22, al.3 : Le propriétaire d'un poulain ou d'une pouliche doit être en mesure, à toute réquisition qui lui en est faite, par un agent qualifié, conformément aux dispositions de la loi du 20 juin 1956, d'établir la paternité de ce poulain ou de cette pouliche, par la production du certificat de saillie, à moins qu'il ne puisse faire la preuve qu'il était propriétaire d'un étalon au moment de la saillie de la mère. »

race peuvent participer aux concours organisés sous l'égide des stud-books et percevoir une indemnité de 10 à 25 €, bénéficiaire de l'implantation d'un chip sur les lieux de concours.

Chaque année, les stud-books publient la liste des étalons admis à la monte publique. Les détenteurs d'étalon admis reçoivent un carnet de saillie émis par le Ministère de l'agriculture. Après la saillie, l'étalonniere complète le carnet et remet au détenteur de la jument un document qui, immédiatement, après la naissance du poulain, sera renvoyé au stud-book pour permettre l'inscription dans les livres généalogiques et l'identification.

Il y a 7 lignées d'étalons Haflinger. Elles font référence aux origines de race pure et à la descendance. Chaque lignée commence par une lettre de l'alphabet différente. Il ne faut pas confondre les lettres S et ST qui représentent deux lignées. Les lignées sont les suivantes A, comme Augartner, B, comme Barkas, M, comme Midas, N, comme Niek, S, comme Sarmakand, St, comme Stettin, W, comme Wembley.

Lors de la naissance d'un poulain mâle, son nom doit commencer par la même lettre que la première lettre du nom de son père. Ex. Niek (père), Nathan (fils).

Lors de la naissance d'un poulain femelle, son nom doit commencer par la première lettre du nom de sa mère. Ex. Ratouch (mère), Rara (fille).

En France, le système est plus complet. Les Haras nationaux fixent une lettre par année, ex. 1998, la lettre K, en 1999, la lettre L, en 2000, la lettre M. La référence de la lignée et de l'année de naissance figurent dans le nom par l'attribution d'un nom composé. Ex. kopin Nick.